

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du Samedi 8 octobre 2022

Présidence : M. Janick Barbusse

Présents : MM. Monique Juliat – M. Michel Blanc – Ancil Chapin – Michel La Bella - Dominique Cazenoves

Le procès-verbal de la réunion du lundi 10 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT CDTIS

TABLETTES

Notre formation du 10 septembre 2022 s'est bien déroulée à l'exception de l'utilisation des tablettes (3 d'entre elles seulement disponibles qui n'ont pas permis un travail plus individualisé).

Le District a préparé 5 tablettes pour un court exercice pratique sur la fiche de frais destinée au club utilisateur à signer sur place le jour du contrôle. Chacun ayant une tablette à disposition l'exercice est plus efficace.

VISITES

Les contrôles « Installations Terrains » sont organisés lorsque la Commission sollicite de Président de la Commission Régionale des Terrains avec lequel la communication se fonctionne bien. Une liste a été communiquée par le pôle de Castelmaurou à faire avant la fin de l'année.

Dans l'attente des candidatures et de la nomination des membres de la commission, il a fallu parer aux urgences nécessitées par les inscriptions aux compétitions couplées aux terrains proposés par les clubs à la commission des compétitions. L'insuffisance de renseignements précis sur le nouveau logiciel Stadium a compliqué l'organisation par les référentes de ces compétitions.

Une fiche spéciale « Compléments de renseignements » envoyée sur vos tablettes vous sollicitera.

Quelques terrains ont été vérifiés en urgence pendant l'été. :

- Castries Stade des Pins
- Thézan les Béziers Terrain Municipal
- Aspiran les Horts Terrain Municipal
- St Génies Terrain Gleizes
- Pérols Stade Vitou 1

Depuis la reprise, les contrôles suivants ont été réalisés :

- Bessan Casalta Eclairage
- Portiragnes Municipal Eclairage
- Montpellier Cerdan Terrain

- MONTPELLIER Jeu de Mail Terrain
- Montpellier Grammont 12 Eclairage
- Montpellier Grammont 13 Eclairage
- MONTBLANC La Crioille Eclairage

COMPTABILITE

- a)** Les photocopies des Cartes Grises nécessaires aux indemnisations sont faites.
- b)** Un temps d'adaptation va être nécessaire au futur remplaçant de Christelle qui quitte son poste. Chacun doit envoyer ses déplacements en même temps que le rapport de visite au Président de la Commission pour gestion des archives et à comptabilite@herault.fff.fr en copie pour justificatif.
- c)** Une réunion avec les responsables élus et référents de la comptabilité sera demandée pour préciser le fonctionnement comptable. M Mas sera présent le mardi pour répondre. Jennifer, interrogée jeudi, nous enverra ce lundi les fiches indemnités bénévoles 22/23 dont les remboursements ont été réévalués.

PREPARATION DES PROCHAINS CONTRÔLES

Les terrains et leurs éclairages en cours de préparation sont listés, il s'agit de ceux-ci :

- Montpellier Terrain Paul Valéry
- Agde Terrain Sanguin 1
- Montpellier Terrain Mosson5
- Sérignan Terrain Aïta 1 & 2

Le Secrétaire,
Michel Blanc

Le Président,
Janick Barbusse